

12 JANVIER 2017

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

APERÇU DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SÉCURITÉ EN 2016

L'Afrique, le Moyen-Orient et la lutte contre le terrorisme au cœur des activités du Conseil de sécurité en 2016

Année où son unité fut particulièrement mise à mal, le Conseil de sécurité a, en 2016, accordé une place centrale dans ses travaux à l'Afrique, qui héberge nombre de missions de maintien de la paix, au Moyen-Orient, déchiré par les conflits israélo-palestinien et syrien, et à la lutte contre le terrorisme.

Marquée, encore et toujours, par les tensions et les violences en Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et l'impasse sur les plans politique et diplomatique, l'année s'est toutefois conclue à la table du Conseil, le [23 décembre](#), par un rebondissement à caractère historique.

Cela faisait en effet huit ans qu'une résolution n'avait pas été votée sur la question palestinienne, et plus de 37 ans qu'un tel texte n'avait pas visé directement les activités de peuplement par Israël, sommé de les arrêter « immédiatement et complètement ».

L'implantation de colonies de peuplement, a réaffirmé le Conseil de sécurité, avec l'abstention notoire des États-Unis, constitue un « obstacle majeur » à l'instauration d'une paix globale, juste et durable et à la solution des deux États.

/...

MOYEN-ORIENT

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

- 13 séances publiques: [26 janvier](#), [18 février](#), [24 mars](#), [18 avril](#), [25 mai](#), [30 juin](#), [12 juillet](#), [29 août](#), [15 septembre](#), [19 octobre](#), [23 novembre](#), [16 décembre](#), [23 décembre](#)

- 1 résolution: [2334 \(2016\)](#)

Voir « Liban », « Missions du Conseil de sécurité », « Syrie », « Yémen »

Cela faisait huit ans qu'une résolution n'avait pas été votée sur le conflit israélo-palestinien, et plus de 37 ans qu'un tel texte n'avait pas visé directement les activités d'implantation de colonies de peuplement par Israël. Autant dire que la séance du [23 décembre](#), où le Conseil de sécurité a exigé que l'État hébreu arrête « immédiatement et complètement » celles-ci, fut historique.

La résolution [2334 \(2016\)](#), adoptée par 14 voix pour et une abstention, celle des États-Unis, réaffirme en effet que, « pour préserver la solution des deux États », la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, constitue une violation flagrante du droit international et un obstacle majeur à l'instauration d'une paix globale, juste et durable.

Conclue de façon mémorable, l'année 2016 aura pourtant été marquée, encore et toujours, par la poursuite des tensions et des violences en Israël, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et l'impasse sur les plans politique et diplomatique. Sur la base des exposés du Secrétariat, notamment ceux du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, le Conseil de sécurité s'est réuni tous les mois pour examiner la situation dans la région.

Lors des débats, tous les trois mois, les délégations ont plaidé pour que le processus de paix retrouve un « horizon politique » et pour que soit imprimé un nouvel élan à une solution des deux États, la seule à même de ramener la paix au Moyen-Orient, mais dont se sont, pourtant, éloignés de plus en plus les dirigeants israéliens et palestiniens.

Ce fut ainsi le cas dès le [26 janvier](#), le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lui-même, exprimant des doutes sur l'engagement d'Israël en faveur de cette perspective. Il s'est dit, en particulier, « troublé » par l'approbation de nouvelles unités dans des colonies de peuplement en Cisjordanie et l'appropriation par les autorités israéliennes d'hectares de terres au sud de Jéricho. De son côté, le représentant d'Israël a expliqué l'impasse actuelle par le refus des Palestiniens de s'asseoir à la table des négociations.

Le [18 février](#), le Coordonnateur spécial, M. Nickolay Mladenov, a déclaré que non seulement la violence qui a repris en octobre 2015 entre Israéliens et Palestiniens ne semblait pas baisser en intensité mais qu'elle pointait en outre vers une nouvelle phase « troublante ». Il n'a pas redit autre chose, le [24 mars](#), en prévenant qu'en l'absence de « volonté politique », Palestiniens et Israéliens continueraient de faire face à un « avenir incertain ».

Le débat du [18 avril](#), très tendu entre le représentant d'Israël et l'observateur de l'État de Palestine autour de la présence, dans la salle, du veuf et de la fille de Dafna Meir, une Israélienne poignardée au mois de janvier par un jeune Palestinien, fut néanmoins une occasion nouvelle pour les délégations d'engager le Conseil à relancer les pourparlers de paix et défendre la solution des deux États.

« Il est nécessaire qu'Israéliens et Palestiniens élèvent le discours au-dessus des accusations mutuelles et ouvrent un dialogue constructif de nature à rétablir la confiance », a souligné, pour sa part, le Secrétaire général.

Le [25 mai](#), le Coordonnateur spécial faisait état d'une « sombre réalité » dans les territoires palestiniens, à quelques jours d'une réunion à Paris avec des ministres de 30 pays et le Secrétaire général pour discuter de la manière d'imprimer un élan à une solution négociée des deux États.

Le [30 juin](#), M. Mladenov a estimé que les recommandations du Quatuor pour le Moyen-Orient, qu'il présentait au Conseil, constituaient « une voie navigable vers une paix globale aux implications historiques ».

C'est donc sur un ton résolument grave que, le [12 juillet](#), le Secrétaire général, appuyé par une quarantaine de délégations, a défendu les recommandations du Quatuor pour « sauver » la solution des deux États. M. Ban, rejoint là aussi par de nombreux intervenants, a condamné la poursuite de la colonisation israélienne, laquelle, a-t-il dit, ne peut ni contribuer à la solution des deux États ni renforcer la sécurité des Israéliens.

Le [29 août](#), le Coordonnateur spécial a dénoncé une nouvelle fois l'illégalité de la colonisation israélienne dans les territoires occupés. Il y a plus de 37 ans, le Conseil de sécurité a considéré que les implantations israéliennes dans les territoires occupés n'avaient aucune valeur juridique et représentaient un obstacle à la conclusion d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Ce qui était vrai en 1979 l'est tout autant aujourd'hui, et d'une préoccupation bien plus urgente, a déclaré M. Mladenov.

La solution des deux États court désormais le « risque d'être remplacée par la réalité d'un état de violence perpétuelle et d'occupation », a lancé M. Ban le [15 septembre](#), en ajoutant: « il y a 23 ans, presque jour pour jour, que le premier Accord d'Oslo a été signé entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Malheureusement, a regretté le Secrétaire général, nous sommes plus éloignés que jamais de ses objectifs ».

Sur le plan humanitaire, a souligné, le [19 octobre](#), le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, près de la moitié des Palestiniens vivant dans les territoires occupés ont besoin d'une aide d'urgence. La quarantaine de délégués qui se sont exprimés ont condamné l'accélération des activités de colonisation, à commencer par celui des États-Unis qui a appelé Israël à « choisir entre l'expansion des colonies de peuplement et la solution des deux États ».

Face à la détérioration continue de la situation en Cisjordanie et aux défis chroniques qui se posent à Gaza, et alors que les « voix de l'extrémisme » s'élèvent de tous côtés contre l'espoir de la solution des deux États, le Coordonnateur spécial a lancé, le [23 novembre](#), un appel à toutes les parties prenantes pour qu'elles résistent aux promoteurs d'un « programme axé sur la haine » qui menace de prolonger le conflit israélo-palestinien.

Enfin, le [16 décembre](#), pour sa dernière intervention devant le Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient en sa qualité de Secrétaire général, M. Ban a demandé au Conseil de sécurité de commencer immédiatement d'élaborer, avec les parties au conflit israélo-palestinien, un cadre de solution définitive.

/...

Israël/République arabe syrienne

- 2 séances publiques: [29 juin](#), [19 décembre](#)

- 2 résolutions: [2294 \(2016\)](#), [2330 \(2016\)](#)

Voir « Syrie », « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne », « Opérations de maintien de la paix »

Le Conseil a, à deux reprises, les [29 juin](#) et [22 décembre](#), par les résolutions [2294 \(2016\)](#) et [2330 \(2016\)](#), renouvelé pour une période de six mois le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), la deuxième fois jusqu'au 30 juin 2017.

/...

La documentation relative au Conseil de sécurité est disponible sur le lien Internet suivant: <http://www.un.org/fr/sc/>.

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.